

Plan Performance PAC

Point d'étape

Retour d'expérience PAC en SEA
25 septembre 2019



-
- Articulation du plan performance PAC avec les démarches nationales
 - Mise en œuvre en région
 - Focus supervision et accompagnement des SI
 - Difficultés rencontrées
 - Organisation DSDA-DR
 - Prochaines étapes



Articulation avec les démarches nationales

■ Plan de transformation ministérielle du MAA

4 axes stratégiques, dont la réforme de la PAC, et en particulier la sécurisation de la chaîne de traitement des aides de la PAC et la clarification de la gouvernance et de la gestion du FEADER et du FEAMP

■ Plan d'actions SEA

- Articulation entre les référents métiers DGPE-ASP et PPP
- Validation du réseau des référents ASP-DGPE
- Définition de la fonction de référent au niveau régional

■ Circulaire ministères Intérieur et Agriculture

- convention nationale de délégation ASP-DGPE-SG revue et diffusée aux préfets
- Convention départementale ASP-préfet et modèle de convention de délégation de gestion ont été diffusés aux préfets le 20 septembre



Déclinaison régionale

Au niveau global :

- Un engagement massif dans toutes les directions régionales
2/3 des DR engagées dans une animation forte
- Les agents mobilisés en direction régionale sont issus des services contrôles (1 à 3 chefs de projet; 1 à 6 superviseurs)
le lien fonctionnel avec les SEA existe naturellement.
- Des rencontres avec les DDT pour présenter le PPP, un appui des DRAAF.
- Un accueil positif dans la plupart des départements, et conforté lors des premiers retours de supervision
- Une animation de la DSDA auprès des DR ASP pour apporter des réponses aux questions qui se posent en région sur les instructions



Déclinaison régionale

- 2 à 3 vagues de supervision prévues, 1 à 2 déjà réalisées
- Analyse croisée avec les DDT(M) de 2 x 7 dossiers
- Des retours de supervision en bilatérale avec chaque chef de SEA et en collectif au niveau régional
- Des demandes fortes des DDT(M) sur l'accompagnement de l'instruction

Actions d'animation :

- Réunions préalables de connaissance réciproque : fonctionnement instruction PAC et rôle DR ASP
- Audioconférences : partage d'informations et de difficultés
- Réunion échange de pratiques qui se sont peu mises en place en raison de la fourniture rapide des outils
- Identification des compétences «référentes» en SEA



Focus sur la supervision

- Echanges constructifs et partage des analyses entre DR ASP et DDT(M)
- Attente des DDT(M) de ces échanges pour confirmer l'instruction
- Mesures correctives si anomalie récurrente ou significative
- Supervisions réalisées sur SNA, SIE, ZDH, doublons, verdissement
- Prochaine supervision programmée sur les retours de contrôles



Focus sur l'accompagnement des SI

Mise en place à poursuivre des actions par les DR

(selon l'option retenue par la DR-ASP)

- Réseau de référents régionaux
- Réunions thématiques d'instructeurs
- Réunions régulières des chefs de pôle PAC
- Participation à l'assistance utilisateurs (DR en copie des mails SEA vers DSDA, mutualisation des questions, suivi des réponses)
- Remontée des difficultés à la DSDA
- Suivi d'indicateurs (tableaux de bord de suivi de l'avancement de l'instruction, progression des envois en CSP)
- Autres actions selon besoins exprimés et possibilités de la DR-ASP

